

PROCES-VERBAL CODIR 16 MARS 2017

Membres Présents :

Jean louis FERRETTI(Président), Philippe CAVALIN, Sébastien GOURDET, Maude NEMOZ, Alain PONTY, Grégory POIRIER, Michel SABATIER, Norbert RODRIGUEZ, Bernard ROUX, Sophie VASSEUR, Carl WILLIEM (20h Médecin), Éric DALMASSO (Représentant SCA)

Excusés : Bernard BACCHIOCHI,

Absents :

Présidents commission et référents non membres présents :

Vincent TASSY, (Président Environnement et biologie subaquatique)

Excusés : Jérôme LAN (Président Apnée),

Absents :

Introduction du Président Jean louis FERRETTI : le comité directeur est ouvert à 19 heures18.

Le président élu souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres de ce nouveau comité directeur et présente l'ordre du jour, avec en rappel quelques règles d'organisation des comités directeurs : Présence des membres obligatoire , ne pouvant se faire représenter en interne comme en externe, les résolutions sont prises à la majorité absolue, la non-participation sans excuse valable à trois séances fait perdre la qualité de membre comité directeur.

Les convocations seront diffusées par courriel, les procès-verbaux tenus en conformité avec nos statuts et diffusés par la même procédure à l'ensemble des membres du comité directeur et aux établissements membres du comité des Alpes Maritimes.

Ordre du jour :

- Présentation des membres élus
- Election statutaire du bureau directeur (président adjoint, vice-président, trésorier, secrétaire)
- Présentation table ronde sur le mode de fonctionnement et les objectifs de l'olympiade
- Présentation du projet de calendrier interactif d'occupation du CF 06
- Utilisation de la charte graphique FFESSM
- Projets du CODIR
- Présidents de commissions et référents activités : bilans et projets
- Questions diverses
 - JLF, Infos calendrier fusion PACA
 - N. Rodriguez Ordre de missions, convention

1° PRESENTATION DES MEMBRES ELUS :

Par un tour de table l'ensemble des nouveaux membres élus se présentent.

2° ELECTION DU BUREAU : Poste de Président adjoint, Vice-Président, Trésorier, Secrétaire.

En préambule Jean louis FERRETTI donne lecture de la réponse du secrétaire général de la fédération après l'interrogation de Madame Maud NEMOZ sur les postes réservés au sein du comité directeur et du bureau, en insistant sur la réponse « un poste pour le sexe le moins représenté est réservé au sein du bureau, sans avoir de choix particulier de titre ». Madame NEMOZ demande que l'ensemble des courriels soit lu.

Le président propose une élection à bulletin secret dans le respect des statuts sans candidature préalable car rien n'est précisé à ce sujet dans les statuts, après un tour de table où les gens ont pu exprimer leurs désidératas, les bulletins distribués, le vote a lieu, les 4 postes en même temps. Les résultats sur 11 votants (un absent, un membre en retard).

Pour le poste de :

Président adjoint : Grégory POIRIER 11 voix, Secrétaire Alain PONTY 11 voix.

Vice-président : Sophie VASSEUR 8 voix, Maud NEMOZ 1 voix, Philippe CAVALIN 1 voix, 1 bulletin blanc.

Trésorier : Bernard ROUX 7 voix, Maud NEMOZ 4 voix.

Le poste de vice-présidente est proposé à Sophie VASSEUR elle refuse le poste, le poste est proposé Maud NEMOZ.

Madame NEMOZ le refuse à son tour argumentant que seul le poste de trésorier l'intéressait.

2017-001 Résolution : Le poste reste vacant pour pouvoir être confié à une des 2 féminines si elle le souhaite.

3°TABLE RONDE FONCTIONNEMENT :

- Présentation table ronde sur le mode de fonctionnement et les objectifs de l'olympiade

3-1 : Autorisation au Président et Trésorier d'utiliser les moyens de paiement

Le Président et le Trésorier doivent passer à la banque au cours des prochains jours pour déposer les signatures et permettre d'effectuer les différents règlements. Le comité directeur propose que les signatures sur les comptes bancaires soient données au président et au trésorier.

2017-002 Résolution : Unanimité

3-2 : CNDS Campagne en cours (fin le 03.04.17)

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale Alpes Maritimes a organisé une réunion d'information-Réunion clubs et comités départementaux (CDOS) sur les procédures de demandes de subvention 2017 à Mandelieu le 27 février 2017, y ont assisté le président et le secrétaire. Le dépôt des dossiers est le 3 avril par E-subvention.

La DRDJSCS PACA a organisé un cadrage régional (FFESSM) à Marseille, le CODEP 06 s'est positionné sur 3 axes:
1900€ axe Structuration - 2000€ Sécurité des pratiquants - 2000€ Réduction des inégalités

Nous déposerons une demande sur les trois axes.

page 2/6

3-3 : Réunion ancrages fixes Est 06 :

Dans le cadre de la protection du milieu sous-marin Il est proposé par le SIVOM de L'est 06 la mise en place de bouées de mouillage, elles seront utilisables par les signataires d'une charte de bonne conduite.

Deux dans la rade de Villefranche /mer sur le plateau de GRAND BAIE
Une sur la plongée du cap ESTEL

Dans le futur d'autres bouées pourraient être fixées

3-4 : Meeting National de NAP NICE, 150 nageurs venus de toute la France,

Présence du DTN, et présence du Président de la Commission Nationale de Nage avec Palmes ils ont félicité l'engagement des membres en bleu du CODEP 06 pour leur participation à l'organisation des journées du samedi et du dimanche.

Le Président du CODEP 06 remercie vivement les membres des clubs et du CODIR qui ont pu se rendre disponibles pour aider à l'organisation de cette manifestation nationale (150 nageurs) dans notre département.

Une belle vitrine pour notre département, opération à renouveler lors d'une prochaine sollicitation.

3-5 : Projet bourse de formation pour les encadrants de toutes les commissions.

Pour l'année 2017, après vérification du cadre légal le Comité Départemental propose une Bourse de 30 € d'aide à la formation pour tous les niveaux d'encadrants de l'ensemble des commissions licenciés dans le 06.,La formation doit être réalisée dans la région Provence Alpes Côtes d'Azur.

2017-003 Résolution : Unanimité

4° -Présentation table ronde sur le mode de fonctionnement et les objectifs de l'olympiade

Maud NEMOZ : Propose d'organiser des soirées thématiques à concurrence d'une fois par mois pour promouvoir les commissions et les activités dans le département. L'ensemble du comité directeur charge Maud NEMOZ de préparer un projet pour l'organisation de ces soirées thématiques 2017-2018 et d'organiser la mise en place de ces soirées.

Le secrétaire du comité rappelle : pour toutes réunions des commissions qui sont a minima obligatoire une fois par an, les convocations courriels doivent être adressées aux membres, soit l'ensemble des établissements APS du comité et aux membres du comité directeur 06. Lors des réunions des équipes d'encadrement des commissions ou des activités départementales, les membres du comité directeur doivent en être informés de la même manière.

Chaque activité en milieu naturel qu'elle que soit la commission doit être réalisée dans le plus grand respect du CODE DU SPORTS.

Norbert RODRIGUEZ : demande la conduite à tenir en ce qui concerne les conventions de formation & de mission du mandat précédent.

Réponse du président : les conventions sont limitées à deux cas :

- 1 Une association ou un OD ou l'une de ses commissions utilise une association d'accueil.
- 2 Une association ou un OD ou l'une de ses commissions utilise une SCA d'accueil en utilisant

page 3/6

l'encadrement technique de cette SCA

5°-Présentation du projet de calendrier interactif d'occupation du Centre de formation 06

Pour gérer les réservations du centre de formation de Golfe Juan, le comité a créé un calendrier participatif.

Pour les membres du comité directeur et les responsables de commission, il vous faut créer un compte sur : <https://framagenda.org/index.php/login> et donner ensuite un nom d'utilisateur (login) que vous aurez choisi et un code..

Le comité autorisera ces pseudos à interagir sur le calendrier. Et seuls les gens autorisés à l'accès pourront le faire (la liste n'est pas exhaustive et d'autres personnes pourront être rajoutées si besoin).

6°-Utilisation de la charte graphique FFESSM, Homogénéité des supports diffusés.

Nous profitons de ce comité Directeur pour vous rappeler que le Comité Directeur National tient à la cohérence dans nos communications au travers de la charte graphique FFESSM.

Jusqu'à présent le CODEP 06 n'avait pas fait la demande pour bénéficier de cette charte, cela a été fait la semaine dernière et la chargée de communication de la FFESSM a fait parvenir le lien pour accéder à nos logos.

<http://www.mediacom-ffessm.com/logotypes-federaux/>

Merci d'utiliser ces logos dans vos communications avec nos adhérents et/ou organismes partenaires.

7°-- Présidents de commissions et référents activités : bilans et projets

Le comité directeur considère que les référents des activités ont les mêmes droits et devoirs que les présidents de commissions élus, présence au CODIR, etc. ... (Voir statut et règlement intérieur). La fusion au mois de décembre des deux comités régionaux et des commissions nous amènera à avoir une politique de proximité et de soutien local aux différentes commissions régionales.

La présence de formateurs ou entraîneurs est indispensable au développement des différentes disciplines de la fédération, les femmes ou les hommes organisateurs de ces activités sont la richesse d'un comité, n'hésitez pas suivant vos compétences à rejoindre une équipe départementale de cadres sur le terrain.

1.- COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE :

1.1 : Référent Sébastien GOURDET.

Le comité directeur nomme Monsieur Sébastien GOURDET référent PLONGEE SCAPHANDRE pour l'organisation d'une équipe de formateur départemental, et l'organisation de formation départementale sous le couvert de la CTR. Il se propose de réaliser avec le département :

Une formation d'initiateur complète, TSI compris par an.

Une formation Initial MF1 sous le couvert de la CTR.

Octobre à Mai deux soirées par mois de préparation théorique N4 avec examen théorique en fin de cycle.

Octobre à Mai deux soirées par mois de préparation pédagogique Initiateur, MFI.

Les formations théoriques seront organisées sur des créneaux de 19 heures à 21 heures au centre de formation départemental de GOLFE JUAN.

page 4/6

1.2- PLONGE SCAPHANDRE TIV : Réfèrent Michel PORTANELLI.

Le comité directeur nomme Monsieur Michel PORTANELLI réfèrent TIV pour l'organisation d'une équipe de formateurs 1er degré, l'organisation a minima de deux formations départementales par an de technicien inspection visuelle et la gestion du matériel nécessaire à l'activité (valise et compresseur).

La Commission Technique Départementale proposera au Président Technique de la Région, deux TIV par an. Un au printemps et l'autre en l'automne sur un week-end au centre de formation de Golfe-Juan pour une douzaine de candidats maximum à chaque session les dates seront définies et transmises aux établissements rapidement pour l'année 2017 .

L'année étant particulièrement innovante dans la gestion informatisée et nationalisée des TIV et surtout de la gestion des packs de bouteilles à usage des établissements, nous avons prévu une soirée d'information sur un créneau de 19 heures à 21 heures au centre de formation départemental de GOLFE JUAN au cours du mois d'avril.

1.3- PLONGE SCAPHANDRE SECOURISME : Réfèrent Norbert RODRIGUEZ

Le comité directeur nomme Monsieur Norbert RODRIGUEZ .réfèrent secourisme il devra organiser l'équipe départementale de formateurs, mettre en place un calendrier des formations (PSC1, RIFAP, ANTEOR), que le comité diffusera à l'ensemble de ses établissements membres et la gestion du matériel nécessaire à l'activité (Oxygène, Mannequin, et valise d'intervention et d'enseignement) qui seront remis après chaque intervention au siège du comité.

Monsieur Norbert RODRIGUEZ organise et réalise le renouvellement de notre agrément secourisme auprès de la préfecture.

2 - Commission Départementale : ENVIRONNEMENT ET BIOLOGIE SUBAQUATIQUE

Président élu par l'assemblée générale Monsieur Vincent TASSY

La commission se propose de renouveler pour la saison 2017-2018, Le fonctionnement de la saison précédente.

Les réservations du CF 06 se feront en fonction des formations organisées - pas nécessairement le jeudi donc pas la peine de bloquer la salle pour le moment. On bloquera les dates dans l'agenda partagé une fois les formations planifiées, avant la rentrée.

Toutes les formations auront lieu à la fréquence un soir par mois

Les formations PB1 et PB2 sont généralement organisées en alternance. 1 année l'un, l'autre la suivante donc:

Plongeur: NIVEAU 1 BIO (théorie et 4 plongées) PB1 en fonction de la demande (suite aux initiations proposées) - à priori un seul en 2017-2018

Plongeur: NIVEAU 2 BIO (théorie et 4 plongées) Il y a eu 2 PB1 cette année (Nice/Golfe), logiquement il devrait y avoir 2 PB2 l'an prochain.

Formateur: NIVEAU 1 BIO 1 (Sous réserve de candidats et qu'un PB1 et un PB2 soient également organisés).

Formateur: Moniteurs techniques pour préparer à l'enseignement du niveau 1 à 3. 1 formation par an.

"CONNAITRE ET RESPECTER L'ENVIRONNEMENT MARIN"

Des Initiations BIO à la demande des établissements APS (une soirée d'initiation en salle, suivit d'une plongée).

3 - Commission Départementale APNEE :

Président élu par l'assemblée générale Monsieur Jérôme LAN

Le nouveau Président élu ,absent lors de la réunion, proposera un programme et un calendrier d'actions lors de la prochaine réunion.

4 - Commission Départementale AUDIOVISUEL

Lors du prochain comité directeur un référent pour la Commission Départementale Audiovisuel sera nommé par le comité directeur, il proposera un programme et un calendrier d'actions au cours de la prochaine réunion.

page 5/6

8°-Questions diverses : Infos calendrier fusion PACA

Information sur l'organisation de la fusion entre les deux comités régionaux de Côte d'Azur et de Provence en un Comité Provence Alpes Côte d'Azur. Fusion rendue obligatoire par notre ministère de tutelle, la fusion doit se réaliser en plusieurs phases, jusqu'à la dissolution, les deux comités directeur resteront actifs avec les équipes en place.

Au cours du mois de septembre une AGE dans chaque comité prendra plusieurs dispositions. Notamment la dissolution des 2 CR.

Un groupe de 3 personnes de chaque comité gèrera les affaires courantes et préparera l'AG constituante du nouveau comité PACA.

Une Assemblée Générale au début du mois de Décembre créera le comité PACA et organisera l'élection du nouveau comité directeur.

9°-Date prochain comité directeur

Le nouveau comité Directeur se réunira comme le prévoit nos statuts 3 fois par an en juin, octobre et avant l'Assemblée Générale, en principe le mardi au siège du Comité Départemental de Golfe Juan.

Le Président

le Secrétaire

Jean Louis FERRETTI

Alain PONTY



page 6/6

